



Catégorie

**A**

# INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

**BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**

---

SESSION 2014

---



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

Catégorie

**A**

# INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

**BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**

---

SESSION 2014

---

# SOMMAIRE

<b>OBSERVATIONS GENERALES</b> .....	<b>3</b>
<b>I. COMPOSITION DES JURYS</b> .....	<b>3</b>
1) CONCOURS EXTERNE ET INTERNE .....	4
<b>II. CORRECTEURS</b> .....	<b>4</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	4
2) CONCOURS INTERNE .....	4
<b>III. EXAMINATEURS</b> .....	<b>7</b>
<b>IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY</b> .....	<b>7</b>
<b>V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES</b> .....	<b>9</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	9
2) CONCOURS INTERNE .....	9
<b>VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS</b> .....	<b>10</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	10
2) CONCOURS INTERNE .....	11
<b>VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES</b> .....	<b>13</b>
1) CONCOURS EXTERNE .....	13
2) CONCOURS INTERNE .....	14
<b>DONNES STATISTIQUES</b> .....	<b>15</b>
<b>VIII. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS</b> .....	
<b>IX. CANDIDATS INSCRITS</b> .....	<b>15</b>
<b>X. CANDIDATS PRESENTS</b> .....	<b>15</b>
<b>XI. CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR</b> .....	<b>15</b>
<b>XII. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR</b> .....	<b>16</b>
<b>XIII. EPREUVES D'ADMISSIBILITE</b> .....	<b>19</b>
1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE PAR LES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR .....	19
2) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ .....	22
<b>XIV. CANDIDATS ADMISSIBLES</b> .....	<b>22</b>
<b>XV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES</b> .....	<b>22</b>
<b>XVI. EPREUVES D'ADMISSION</b> .....	<b>24</b>
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES .....	24
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVES .....	24
3) MOYENNE GÉNÉRALE PAR CONCOURS .....	26
4) RÉSULTATS D'ADMISSION .....	26
<b>XVII. LAUREATS</b> .....	<b>27</b>
1) CONDITIONS D'ACCÈS .....	27
2) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES .....	27
<b>XVIII. PROFIL DES LAUREATS</b> .....	<b>28</b>

Le concours d'ingénieur en chef territorial session 2014 a été ouvert par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 3 avril 2014.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

**Concours externe = 18 postes**

**Concours interne = 12 postes**

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 2 juin au vendredi 27 juin 2014 avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 4 juillet 2014.

Le jury s'est réuni le mercredi 10 septembre 2014 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

L'épreuve écrite du concours externe s'est déroulée le mardi 14 octobre 2014 et les épreuves du concours interne du mardi 14 au mercredi 15 octobre, dans l'un des centres d'écrits au choix des candidats (Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon, Fort-de-France et Saint-Denis-de-la-Réunion)

L'admissibilité a été prononcée par le jury le jeudi 18 décembre 2014.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

Concours interne : du 10 au 12 février 2015

Concours externe : du 23 au 26 février 2015

La réunion d'admission s'est tenue le mercredi 4 mars 2015.

## I. COMPOSITION DES JURYS

### 1) CONCOURS EXTERNE ET CONCOURS INTERNE

<b>Président</b>	<b>Madame France BURGY</b> Ingénieur en chef territorial - Directrice générale des services Région Haute-Normandie (76)
<b>Suppléant</b>	<b>Monsieur François BRIERE</b> Conseiller général de la Manche (50)
<b>Élus locaux</b>	<b>Madame Marie-José SALAT</b> Conseillère municipale - Ville de Grenoble (38)
	<b>Monsieur Richard NGUYEN VAN NUOI</b> Adjoint au maire - Ville de Revest Les Eaux (83)
	<b>Monsieur François BRIERE</b> Conseiller général de la Manche (50)
<b>Fonctionnaires territoriaux</b>	<b>Madame France BURGY</b> Ingénieur en chef territorial - Directrice générale des services Région Haute-Normandie (76)
	<b>Monsieur Alain STEPHANT</b> Ingénieur en chef territorial - Conseil général du Maine et Loire (49)
	<b>Madame Céline CHANAS</b> Conservatrice territoriale du patrimoine - Musée de Bretagne (35)
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>Monsieur Philippe FONTAINE</b> Ingénieur en chef territorial - SIAAP (75)
	<b>Monsieur Bruno ROMOLI</b> Administrateur territorial - Communauté d'agglomération du Grand Chalons (71)
	<b>Madame Florence LERIQUE</b> Responsable du Master 2 Droit et science politique, Droit et administration des collectivités territoriales - Université de Bordeaux IV (33)

## II. CORRECTEURS

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse

**Madame Véronique MATHIAS**

Ingénieur territorial - Ville de Quimper

**Madame Véronique VOLTO**

Conseillère générale de Haute-Garonne

**Monsieur Joseph SALAMON**

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

**Monsieur Patrick BUONOMANO**

Ingénieur territorial - Ville de Nîmes

**Monsieur Bruno ROMOLI**

Administrateur territorial - Communauté d'agglomération du Grand Chalons

**Madame Laurence BREUS**

Ingénieur territorial - Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du Ru de Marivel

**Monsieur Guy CARRIEU**

Administrateur territorial - Conseil général de la Marne

**Madame Florence LERIQUE**

Maître de conférences en droit public - Université Bordeaux IV

### 2) CONCOURS INTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse

**Madame Marie-Louise COQUILLAUD**

Administrateur territorial - Communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire

**Monsieur César GONZALEZ**

Ingénieur territorial - Conseil général du Cher

**Madame Laurence RISTORI MARIN**

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis

**Monsieur Jean-Pierre BIRABENT**

Professeur agrégé (en retraite)

**Monsieur Philippe FONTAINE**

Ingénieur territorial - SIAAP

**Madame Catherine ALFARROBA**

Adjointe au maire - Ville de Clichy La Garenne

**Madame Agnès MONTALVILLO**

Administrateur territorial - Ville de Poitiers

**Monsieur Christian CARRUESCO**

Retraité de l'enseignement supérieur

**Monsieur Michel GENNESSEUX**

Ingénieur territorial - Conseil général de l'Aisne

**Monsieur Christophe GUERRE GENTON**

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération du Calaisis

#### Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

##### CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

**Monsieur Jean-Paul MALTERRE**

Retraité de la fonction publique territoriale

**Monsieur Vincent COGNEE**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Strasbourg

## CENTRES TECHNIQUES

**Monsieur Gilles FRIDERICH**

Ingénieur territorial - Ville de Metz

**Monsieur Francis ASSAILLY**

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération Reims Métropole

## LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

**Monsieur Guilhem BERTRAND**

Ingénieur territorial - Région Rhône-Alpes

**Monsieur Francis ASSAILLY**

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération Reims Métropole

## VOIRIE, RÉSEAUX DIVERS

**Monsieur Benoît CELIE**

Ingénieur territorial - Conseil régional du Languedoc Roussillon

**Monsieur Dominique TESTON**

Ingénieur territorial - Commune de Lourdes

## DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

**Monsieur Christophe DARIES**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

**Monsieur Michel JACOMME**

Ingénieur territorial - Conseil général de l'Orne

## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

**Monsieur Pierre PATET**

Colonel de Sapeur-pompier professionnel - SDIS d'Ille-et-Vilaine

**Madame Christine BLANDEL**

Ingénieur territorial - Ville de Marseille

## HYGIÈNE, LABORATOIRE, QUALITÉ DE L'EAU

**Monsieur Marc AUBRY**

Ingénieur territorial - Syndicat départemental énergie du Morbihan

**Monsieur Jean-Jacques LABAT**

Ingénieur territorial - Conseil général du Morbihan

## DÉCHETS, ASSAINISSEMENT

**Monsieur Guy HUMBERT**

Ingénieur territorial - Ville de Haguenau

**Monsieur Nicolas SENECHAU**

Ingénieur territorial - SMICVAL du Libournais Haute-Normandie

## SÉCURITÉ DU TRAVAIL

**Monsieur Jean-Marie RUMPLER**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Strasbourg

**Monsieur Elie MAROGLOU**

Ingénieur territorial - Ville de Lyon

## URBANISME

**Monsieur Bernard LENSEL**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Lyon

**Monsieur Joseph SALAMON**

Ingénieur territorial - Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

## PAYSAGE, ESPACES VERTS

**Monsieur Jérôme PIGE**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Bordeaux

**Monsieur Stéphane DELAVALLADE**

Ingénieur territorial - Ville de Reims

## SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Monsieur Djelali HEDJERASSI**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Strasbourg

**Monsieur Régis CEGLARSKI**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Dunkerque

## RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Monsieur Djelali HEDJERASSI**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Strasbourg

**Monsieur Gilles PARISOT**

Ingénieur territorial - Ville de Montbéliard

## SIG, TOPOGRAPHIE

**Monsieur Yves MEO**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole

**Monsieur Thomas POUCHIN**

Ingénieur territorial - Communauté urbaine de Nantes Métropole

## Épreuve facultative de langue vivante étrangère

### ALLEMAND

**Madame Danièle DUBOIS**

Maître de conférences (en retraite)

**Madame Christine DEMAISON**

Maître de conférences - Université Pierre et Marie Curie - Paris VI

### ANGLAIS

**Madame Brigitte BARRY**

Maître de conférences, enseignant chercheur - Université de Nanterre La Défense

**Madame Cécile BIRKS**

Maître de conférences - Université de Nanterre La Défense

### ESPAGNOL

**Madame Patricia CHIROT**

Chargée d'enseignement - Université de Bourgogne

**Madame Julia Elena SERPA DURAN**

Formatrice et traductrice indépendante - Paris

### III. EXAMINATEURS

#### Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

<b>Allemand</b>	<b>Madame Danièle DUBOIS</b> Maître de conférences (en retraite)
	<b>Madame Christine DEMAISON</b> Maître de conférences – Université Pierre et Marie Curie – Paris VI
<b>Anglais</b>	<b>Madame Brigitte BARRY</b> Maître de conférences, enseignant chercheur – Université de Nanterre La Défense
	<b>Madame Cécile BIRKS</b> Maître de conférences – Université de Nanterre La Défense
<b>Espagnol</b>	<b>Madame Patricia CHIROT</b> Chargée d'enseignement – Université de Bourgogne
	<b>Madame Julia Elena SERPA DURAN</b> Formatrice et traductrice indépendante - Paris
<b>Italien</b>	<b>Madame Charline BRUN-MOSCHETTI</b> Maître de conférences agrégé d'italien (en retraite)
	<b>Madame Norma ROMANELLI</b> Professeur d'italien – Chambre de commerce italienne pour la France
<b>Portugais</b>	<b>Madame Aldeneide FONSECA</b> Enseignante en portugais
	<b>Monsieur Marcelo MORI</b> Maître de conférences – Sciences Po - Paris

### IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

L'initiative du CNFPT de me confier la présidence du jury d'ingénieur en chef en 2014 m'a particulièrement honorée et je tiens en premier lieu à exprimer mes remerciements pour cette proposition.

Ayant déroulé ma carrière dans ce cadre d'emplois, j'ai eu l'opportunité de pouvoir accéder à des emplois fonctionnels de direction générale dans les trois strates des collectivités et j'occupe aujourd'hui l'emploi de DGS de la Région Haute Normandie. La fonction de DGS de Région est bien peu occupée par la filière technique et, dans les départements, le dernier pointage, réalisé avant les élections de mars 2015, ne fait apparaître que six DGS de la filière technique sur plus de 50 fonctionnaires territoriaux. Aussi la promotion de ce cadre d'emplois me tient-elle particulièrement à cœur.

L'organisation du concours par le CNFPT a été de grande qualité durant toute la procédure et il faut souligner l'implication et le sérieux des collaborateurs en charge des épreuves. Souligner également la qualité de l'accueil, tant celui des membres du jury que celui des candidats : tout est mis en œuvre pour un bon déroulement pratique des épreuves, dans un grand respect et une grande bienveillance envers les personnes.

Notre jury était très pluridisciplinaire et équilibré, dans les spécialités théoriques mais aussi dans les fonctions ou mandats électifs occupés. Nous avons constitué un échantillon représentatif du monde territorial qui a garanti une bonne couverture des domaines d'investigation à appréhender dans les épreuves orales.

Bien que nos sensibilités et nos parcours aient été très divers, nous n'avons pratiquement jamais eu à trancher sur des avis divergents, ce qui doit conduire les candidats à estimer que leur prestation a été évaluée par rapport à une bonne représentation du monde local.

Nous encourageons les candidats à lire attentivement ce rapport, afin de bien mesurer ce qui leur sera demandé le jour de leurs épreuves. En effet, nous notons avec regret une faible adéquation des prestations présentées – tant écrites qu'orales - eu égard aux attentes légitimes d'un employeur recrutant un ingénieur en chef.

En premier lieu, il est nécessaire de revenir quelques instants sur le choix des admissibilités. De l'avis de l'ensemble des correcteurs, les écrits ont été jugés médiocres, conduisant même certains correcteurs à revoir leur barème en cours de correction pour ne pas conduire à des résultats éliminatoires trop nombreux. Le niveau théorique est jugé faible, ainsi que les capacités à conduire un exposé de manière construite et argumentée. Quelques rares copies sont de très bon niveau néanmoins.



Dès lors, le seuil de l'admissibilité a été placé assez haut, et le nombre d'admissibles en a été impacté.

L'ensemble du jury a participé activement à la séance de préparation d'une journée organisée par le CNFPT. Cette journée est particulièrement importante pour créer une bonne cohésion entre les membres, mais également, en tant que président du jury, pour repérer les spécialités particulières de chacun et préparer des prises de parole équilibrées. Le jury a choisi de séquencer les épreuves orales de manière très classique : cinq minutes de présentation, 10 minutes d'exposé du sujet et 25 minutes de questions ouvertes.

Sur la présentation, on note que les candidats maîtrisent en général l'exercice et le temps imparti. Un haut niveau de stress est souvent ressenti à cet instant, s'agissant du début de l'entretien. Peu de candidats néanmoins parviennent à s'affranchir de la « récitation » de leur parcours, ce qui ne permet guère de captiver le jury en début d'entretien. Le temps dévolu à l'exercice est en général trop consacré à la liste chronologique des expériences, et les motivations pour accéder au grade d'ingénieur en chef peu évidentes, hormis un gain au niveau du déroulé de carrière. On aimerait entendre un peu plus de passion sur les parcours espérés !

Sans intervalle, les candidats étaient appelés à enchaîner sur l'exposé du sujet. De manière générale, les candidats ont des notions des sujets qu'ils présentent, très peu sont complètement hors sujet. Mais la structuration d'un exposé oral n'est pas vraiment maîtrisée : l'introduction du sujet doit exposer le sujet, donner le plan, et poser les grandes lignes. Cela est rarement fait, et quand cela est esquissé, on ne le retrouve pas dans les parties suivantes... Les développements sont globalement peu construits. Une des techniques la plus employée consiste à faire des listes d'exemple pour étayer une idée de base, qui constitue la première partie, reproduire ensuite la même méthode sur l'idée suivante, etc... Ceci n'est pas un exposé construit et ne correspond absolument pas au niveau escompté pour ce concours. Rappelons qu'un ingénieur en chef sera appelé à assurer des fonctions stratégiques et de management de haute responsabilité, et qu'il ne pourra se contenter de quelques échanges d'idées pour convaincre les élus !

Le jury, particulièrement bienveillant dans ce contexte, a ensuite cherché systématiquement à interroger les candidats défaillants sur leur sujet, pour bien évaluer leurs exactes connaissances et le lien éventuel avec une difficulté liée à un exercice non maîtrisé. Bien peu de candidats se sont montrés plus convaincants dans un jeu de questions réponses sur leur sujet, que dans leur exposé initial.

Globalement, on peut noter un ratio de 1 sur 5, de candidats ayant satisfait à l'exercice, ce qui est vraiment faible. Dès lors, les candidats sortant du lot étaient souvent particulièrement agréables à entendre et parvenaient sans peine à captiver le jury.

Venait ensuite le temps d'échanges sur des questions diverses, assorti le plus souvent d'une ou de plusieurs mises en situation. En tant que Président du jury, j'ai veillé à ce que chaque candidat puisse aller au bout de la question posée, les membres du jury ne prenant la parole que lorsqu'elle leur était donnée, ce qui ne générerait aucun flux intempestif de questions et permettait donc au candidat toute l'expression nécessaire pour nous convaincre. De plus, nous avons été particulièrement vigilants à ne jamais chercher à déstabiliser un candidat, car si certains le jugent parfois nécessaire pour aller au bout d'une candidature, nous ne partageons pas cette option. Aussi je me permets de penser que les conditions étaient idéales pour nos candidats : pluralité des profils des membres du jury, écoute bienveillante, questions explicitées et approfondies. Si j'insiste sur ces notions, c'est pour hélas souligner combien il était navrant dans un tel contexte d'avoir aussi peu de réponses de qualité. Bien souvent les candidats ne possèdent pas les connaissances théoriques nécessaires à une fonction de management au niveau d'un ingénieur en chef : quel élu souhaiterait embaucher un ingénieur en chef qui ne connaisse rien aux règles d'hygiène et sécurité au travail ? Qui ne sache définir ce qu'est un budget en équilibre ? Qui ne puisse préciser les élections locales à venir en 2015 ?

En fait, nous avons eu devant nous majoritairement des personnes dont les connaissances relevaient de leur spécialité initiale, et très peu de managers de niveau supérieur, embrassant suffisamment largement le spectre de la vie publique locale.

De plus, il faut noter que sur un tissu de connaissances insuffisant, bien peu de candidats font face en proposant une démarche pour pallier leurs manques : ainsi, sur une mise en situation défaillante en matière de RH ou de finances, très peu de candidats indiquent qu'ils consulteront un collègue en charge de ces questions. Quelle image alors ont-ils du travail transversal et collégial ?

Plus que les connaissances, c'est justement cette posture de manager éclairé et adroit que recherchait le jury. Il n'est pas utile de « servir » au jury les données « à la mode », type innovation, mutualisation des services, modernisation de l'action publique, raréfaction de l'argent public, si cela n'est pas assorti d'une réelle posture individuelle d'appropriation de ces données. Or c'est souvent tout le contraire, et il vaut mieux dans ce cas ne pas trop en faire sur ces questions...

Ce que le jury cherchait, c'est avant tout à évaluer en quoi les candidats, confrontés à un monde territorial particulièrement complexe et incertain, possédaient les mécanismes intellectuels et le savoir être qui leur permettraient de rassurer leurs collaborateurs et de leur donner envie de retrousser leurs manches. Or nous

avons constaté chez un grand nombre de candidats trop peu d'ouverture d'esprit et d'énergie à en découdre dans l'incertitude du moment. Et cela n'est pas acceptable à ce niveau de responsabilité.

Le jury d'admission s'est réuni peu après les épreuves orales. Le jury a alors été appelé à fixer la barre d'admission, sur la base d'un classement anonyme, résultant de la combinaison des notes écrites et orales. Le jury a noté quelques décalages importants entre ces deux notes pour certains candidats, mais cela restait marginal, confortant ainsi les notations proposées.

Au regard des exigences pour les fonctions d'ingénieur en chef et du niveau global des candidats, le jury a unanimement décidé de ne pourvoir qu'une partie des postes ouverts au concours, soit :

- Concours externe : 9 postes
- Concours interne : 11 postes

J'encourage enfin les candidats non lauréats à prendre le temps de partager l'expérience d'ingénieurs en chef en poste, de les suivre quelques temps dans l'exécution de leurs fonctions au quotidien, et d'interroger également des élus locaux quant à leurs attentes. C'est sur la base de ces réalités de terrain qu'ils mesureront mieux ce qui est attendu d'eux et parviendront sans doute à franchir le cap lors d'une prochaine épreuve, ce que je leur souhaite très sincèrement.

Toutes mes félicitations aux candidats lauréats, que cette réussite puisse leur ouvrir de nouveaux espaces de réalisation professionnelle et personnelle, au service de la population et des usagers des services publics locaux qui font la réputation de la fonction publique territoriale.

Mes remerciements enfin, aux membres du jury, au CNFPT, pour la qualité de leur collaboration à ce jury, et pour les moments conviviaux et enrichissants partagés ensemble.

France BURG  
Présidente du jury 2014

## V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse assortie de propositions

Egalité des territoires

### 2) CONCOURS INTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse assortie de propositions

Nouvelles mobilités.

#### Analyse d'un document portant sur l'une des 14 options

##### CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

Opération en VEFA.

##### CENTRES TECHNIQUES

Utilisation de l'outil approche processus pour préparer la mutualisation du centre technique.

##### LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

Réorganisation et déconcentration d'une direction de l'immobilier des lycées.

##### VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

La gestion du patrimoine routier nouvellement transférée.

##### DÉPLACEMENTS-TRANSPORTS

Choix d'un mode de gestion pour un réseau de transport interurbain.

##### SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

Démarche globale de sécurité et de prévention.

#### HYGIÈNE-LABO-QUALITÉ DE L'EAU

Regroupement de laboratoires.

#### DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT

Schéma stratégique à 2020 d'un syndicat départemental de collecte et de traitement de déchets.

#### SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Gestion des risques liés à la qualité de l'air intérieur.

#### URBANISME

Développer un PPP pour une opération d'aménagement urbain.

#### PAYSAGES ET ESPACES VERTS

Schéma régional de cohérence écologique.

#### SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Migration vers les logiciels libres.

#### RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Rôle des TIC et des réseaux supports dans l'aménagement d'éco quartiers et le développement durable.

#### SIG-TOPOGRAPHIE

Ouverture des données géoréférencées (Open Data Géo).

### Épreuve écrite de langue vivante étrangère (facultative)

#### ALLEMAND

Matratze aus Abgas  
(Vocable - 18.09./1.10.2014)

#### ANGLAIS

Designing cities and factories with urban agriculture in mind by William McDonough  
(Shortened and adapted from [teguardian.com](http://teguardian.com), Wednesday 23 April 2014)

#### ESPAGNOL

Google no es 'la puerta de entrada a Internet' ni actúa para dañar a la competencia  
(Eric Schmidt, presidente ejecutivo de Google, El PAÍS Tribuna - 19 SEP 2014)

## VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Rédaction d'une note de synthèse

Le sujet était pertinent, très complet et faisait appel à une bonne connaissance de l'actualité politique et des enjeux portés par les collectivités. A priori tous les candidats pouvaient ainsi parcourir les différentes pièces du dossier avec aisance.

Cependant, une partie importante des candidats n'a pas identifié la totalité des enjeux posés dans le dossier, notamment en termes de gouvernance entre les différents acteurs des territoires.

Certains n'ont pas maîtrisé tous les concepts et avaient une mauvaise connaissance du monde territorial en général.

Le niveau des copies est dans l'ensemble assez faible. Plus de la majorité n'a pas le niveau requis, en termes de : maîtrise rédactionnelle, maîtrise des différents échelons et compétences territoriales et force de

propositions. Les connaissances techniques sont parfois faibles et on peut déplorer l'absence de réflexion de niveau Ingénieur en chef.

## 2) CONCOURS INTERNE

### Rédaction d'une note de synthèse

Un sujet d'actualité, sans difficultés particulières.

Dans l'ensemble, le niveau est plutôt faible/moyen. Les candidats semblent avoir du mal à comprendre le rôle d'un ingénieur en chef et à définir le cadre stratégique de leurs propositions. Des questions de méthode et d'approche du dossier, très peu de candidats ont su contextualiser le sujet. Aucun n'a su correctement problématiser la question. D'où de réelles difficultés pour construire un argumentaire et le démontrer. La majorité des copies ne comportent pas de plan clairement structuré, et ne présentent pas les qualités rédactionnelles attendues d'un cadre A+.

### CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

C'est un très bon sujet, bien étayé dans sa présentation aux candidats.

Certains n'ont pas réussi à concilier analyse technique, juridique et politique.

Bon niveau.

### CENTRES TECHNIQUES

C'est un sujet d'actualité, dans l'air du temps conforme aux préoccupations d'un ingénieur en chef.

Le sujet a bien été perçu, néanmoins les candidats restent sur des généralités et ne font pas preuve d'audace.

On relève une difficulté d'élever le débat et un manque de vision globale : le niveau est très moyen, les candidats ne sont pas force de propositions. L'analyse des documents est faite mais sans engagements individuels.

### LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

C'est un bon sujet, le questionnement est clairement posé. Les documents en annexe sont utiles et nécessaires.

Le sujet permettait d'apporter une réflexion par rapport au contexte de l'évolution des collectivités dans le cadre des réformes territoriales en cours.

Le niveau est relativement homogène : pas de prise de hauteur, on reste dans le comment et on évite le pourquoi.

C'est une épreuve nécessaire pour évaluer les candidats. Les sujets sont suffisamment ouverts pour permettre aux candidats d'apporter leurs connaissances personnelles.

### VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

C'est un sujet intéressant, très documenté et tout à fait dans les réflexions actuelles des collectivités en termes de gestion de voirie : transfert de la compétence voirie en intercommunalité avec une approche technique mais aussi budgétaire/financière, administrative et de communication.

Le niveau des candidats est assez homogène, mais peu de candidats remettent des copies sortant du lot. La connaissance des techniques routières et des règles d'organisation et de gestion du patrimoine est légère pour ce niveau.

### DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Le sujet, 100 % transport, est intéressant et s'inscrit bien dans les compétences attendues d'un ingénieur en chef, à savoir éclairer des choix stratégiques des élus territoriaux.

Cependant, le sujet n'a pas été bien perçu par les candidats, qui maîtrisent mieux l'aspect déplacements et peu d'entre eux évoluent dans le domaine des transports. Trop peu de candidats sont rompus à analyser les aspects juridiques et économiques d'un dossier, alors qu'un ingénieur en chef ne peut les ignorer dans sa pratique professionnelle.

Le niveau d'ensemble est assez bas.

### SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

C'est un bon sujet d'actualité que le dossier fourni permet d'appréhender dans de bonnes conditions.

Les copies ne révèlent pas de graves lacunes.

Le niveau des candidats est bon ; ils sont tous capables d'analyser et de construire un argumentaire.

#### HYGIÈNE-LABORATOIRE-QUALITÉ DE L'EAU

C'est un sujet d'actualité, très ouvert, réaliste et très concret, demandant quelques compétences d'ordre juridique.

Le sujet a été insuffisamment bien perçu par les candidats. Il comportait des questions précises (avantages/inconvénients) auxquelles il convenait de répondre ; or les candidats ne l'ont pas vraiment fait. La partie juridique, relative aux statuts des structures, leur a posé difficulté.

#### DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT

C'est un très bon sujet d'actualité évoquant un cas concret et présentant des aspects techniques, économiques, réglementaires et politiques.

Le sujet a été bien perçu par les candidats.

Les candidats ont fait preuve d'une bonne vision stratégique et ont maîtrisé le sujet sur le fond comme sur la forme.

#### SÉCURITÉ DU TRAVAIL

C'est un très bon sujet, avec un cas concret qui a été bien abordé. La documentation jointe est variée et complémentaire. Le sujet était intéressant de par sa nature et sa construction.

Le niveau a globalement été moyen.

#### URBANISME

Pas d'observations générales.

#### PAYSAGES ET ESPACES VERTS

Le sujet proposé est pertinent et s'inscrit bien dans les évolutions actuelles concernant le patrimoine vert des collectivités.

L'épreuve est du niveau attendu pour un concours d'ingénieur en chef.

Pourtant, le sujet ne semble pas bien perçu par les candidats. Les propos sont souvent généraux et incomplets, avec un manque d'esprit critique.

On relève un niveau plutôt moyen, voire faible.

#### SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Les candidats n'ont pas su globalement prendre de la hauteur pour répondre en particulier à la deuxième question. La consigne de faire un diaporama de synthèse et d'aide à la décision n'a pas été comprise.

Beaucoup de mal à problématiser et à contextualiser un sujet / une question.

#### RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le sujet est intéressant et d'actualité. Il traite aussi bien des aspects stratégiques que techniques.

Toutes les facettes du sujet n'ont pas été bien appréhendées par les candidats.

Le niveau des candidats est plutôt moyen.

#### SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES-TOPOGRAPHIE

Le sujet est très intéressant et d'actualité. L'absence de difficultés majeures permettait aux candidats de pouvoir s'exprimer.

Dans la majeure partie des cas, le sujet a bien été perçu et appréhendé par les candidats.

Le niveau des candidats est très moyen à faible dans l'ensemble.

### Épreuve facultative écrite de langue

#### ALLEMAND

Pas d'observations particulières.

#### ANGLAIS

Pas d'observations particulières.

#### ESPAGNOL

Pas d'observations particulières.

## VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

### 1) CONCOURS EXTERNE

#### Conversation avec le jury

- Les obligations en matière d'hygiène et sécurité des collectivités territoriales.
- Les instances paritaires.
- La modernisation de l'administration publique.
- La prise en compte du handicap.
- La ville durable.
- Les agences d'urbanisme.
- Ile de France, une région parmi d'autres ?
- La démocratie locale.
- La place de la voiture en ville.
- La gratuité des transports publics.
- Le droit à l'eau.
- Biodiversité, préservation des surfaces agricoles, logements, développement industriel et des services.
- La délégation de service public.
- Comment réussir sa prise de poste de dirigeant territorial ?
- Comment promouvoir l'économie circulaire dans la gestion locale ?
- La crise du logement.
- Réseaux sociaux et déontologie.
- Faut-il accroître le réseau routier ?
- L'open data, le big data.

#### Anglais

- Lima climate change talks end in agreement - but who won ?  
(Suzanne Goldenberg in Lima, The Guardian, Sunday 14 December 2014)
- Sir James Dyson attacks Theresa May's plan to expel foreign students.  
(Haroon Siddique, The Guardian, Sunday 4 January 2015)
- In Facebook News Feeds, Here Come Commercials.  
(Jenna Wortham, The New York Times, 18 December 2013)
- Scientists developing drone technology are turning to the insect world for inspiration.  
(The Independent, Wednesday 4 February 2015)
- Forget "damsels in distress" : we need more female engineers.  
(Katie Allen The Observer, Sunday 20 July 2014).
- GCHQ's Internet surveillance with US ruled unlawful.  
(The Telegraph, By Tom Whitehead, Security Editor, 6 Feb 2015))
- Organic farming not always best for environment, says government adviser.  
(Fiona Harvey, The Guardian, Wednesday 7 January 2015)
- Roadtesting Google's new driverless car. As plans are unveiled to trial self-driving cars in Britain, The Telegraph takes one for a spin  
(The Telegraph, By Josie Ensor, Mountain View, California, 01 Feb 2015)

- Group Seeks Special Label for Food : “Natural”  
(By Stéphanie Strom New York Times, December 19, 2013)

### **Allemand**

- Migration : Europa wandert wie noch nie.  
(Nach Herbert Brückner, Die Zeit, 13 MAI 2013)

### **Espagnol**

- PISA constata que evaluar al profesor mejora la enseñanza  
(La Razón, R. Ruiz/B. V. Conquero - 5/12/2013)
- El coche eléctrico, en punto muerto. Los Gobiernos de la UE rebajarán hoy la propuesta con la que la Comisión quería lograr que el vehículo más limpio despegue  
(EL PAIS - Luis Doncel / Elena G. Sevillano - 4 DIC 2013)
- El Consejo General denuncia que Alemania contrata personal « low cost »  
(EL PAIS - Elena G. Sevillano - 25 de noviembre de 2013)
- España quiere poner en hora su reloj  
(ABC - Laura Daniele - 23 de septiembre de 2013)

### **Italien**

- In piazza ci sono i figli della crisi  
(Michele Brambilla, La Stampa, 11/12/2013)
- Carlo Petrini : « La cultura dell'alimentazione va cambiata dal basso »  
(Denis Rizzoli, Wired.it, 27/11/2013)

### **Portugais**

- Apagão deixa todo o Nordeste sem luz  
(Folha de São Paulo - quinta-feira, 29 de agosto de 2013)

## **2) CONCOURS INTERNE**

### **Conversation avec le jury**

- Les grandes lignes de la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique.
- Les enjeux de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.
- Le rôle des chambres régionales des comptes auprès des collectivités locales.
- La commande publique.
- La mixité sociale et urbaine.
- Le bien-être au travail.
- Le plan local d'urbanisme intercommunal.
- La ville intelligente.
- Ville à vivre, ville musée.
- Le cumul des mandats.
- La fonction publique demain.
- La ville autarcique.
- Conduire le changement.
- Comment le manager peut-il améliorer la qualité de vie au travail de ses collaborateurs ?
- Peut-on dire que c'est la fin « des trente glorieuses » de la gestion locale ?
- Les plans de déplacement urbain.
- Le schéma de cohérence territoriale.
- La métropole, un outil de développement économique ?
- La notion de chef de file pour les collectivités territoriales.

## VIII. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 18 postes

Concours interne 12 postes

Soit un total de 30 postes

## IX. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	121	98	<b>219</b>
LYON	76	60	<b>136</b>
STRASBOURG	12	22	<b>34</b>
BORDEAUX	36	35	<b>71</b>
RENNES	44	23	<b>67</b>
MARTINIQUE	10	8	<b>18</b>
LA RÉUNION	9	6	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>308</b>	<b>252</b>	<b>560</b>

## X. CANDIDATS PRÉSENTS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	54	75	<b>129</b>
LYON	37	45	<b>82</b>
STRASBOURG	7	16	<b>23</b>
BORDEAUX	15	23	<b>38</b>
RENNES	19	16	<b>35</b>
MARTINIQUE	5	8	<b>13</b>
LA RÉUNION	3	4	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>140</b>	<b>187</b>	<b>327</b>

## XI. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

L'étude de la recevabilité des candidatures a été effectuée après les épreuves écrites par l'autorité organisatrice. Les candidats étaient informés, au moment de l'inscription, que l'administration se réservait le droit de leur retirer leur admission à concourir s'ils ne remplissaient pas les conditions requises.

	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admis à concourir	Candidats non admis à concourir
Concours externe	308	140	127	13
Concours interne	252	187	180	7
<b>TOTAL</b>	<b>560</b>	<b>327</b>	<b>307</b>	<b>20</b>



## Conditions requises pour concourir

### CONCOURS EXTERNE

	Candidats admis à concourir	% de répartition
Diplôme requis	41	32,3 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	33	26 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	53	41,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>100 %</b>

### CONCOURS INTERNE

	Candidats admis à concourir
Ancienneté : 7 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	180

#### • Motifs de rejet au concours externe :

- Absence du diplôme requis ou de décision favorable de la commission : 9
- Dossier incomplet : 4

#### • Motif de rejet au concours interne :

- Ancienneté insuffisante : 4
- Dossier incomplet : 3

## XII. PROFIL DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

### ÂGE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
- de 25 ans	2	0	2
25 - 29 ans	11	1	12
30 - 34 ans	19	24	43
35 - 39 ans	36	44	80
40 - 44 ans	25	57	82
45 - 49 ans	22	29	51
50 - 54 ans	8	19	27
55 - 59 ans	4	5	9
+ de 60 ans	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>180</b>	<b>307</b>

### SEXE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
--	------------------	------------------	-------

Femmes	47	65	112
Hommes	80	115	195
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>180</b>	<b>307</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Concours externe	Concours interne	TOTAL
Alsace-Moselle	2	8	10
Aquitaine	6	13	19
Auvergne	4	0	4
Basse-Normandie	2	3	5
Bourgogne	2	7	9
Bretagne	3	6	9
Centre	5	2	7
Champagne-Ardenne	0	3	3
Corse	1	0	1
Franche-Comté	2	4	6
Haute-Normandie	2	4	6
Île-de-France	22	32	54
Languedoc-Roussillon	7	7	14
Limousin	2	1	3
Lorraine	4	5	9
Midi-Pyrénées	2	6	8
Nord-Pas-de-Calais	13	15	29
Pays de la Loire	11	6	17
Picardie	0	2	2
Poitou-Charentes	2	1	3
PACA	13	26	39
Rhône-Alpes	15	18	33
Guadeloupe	1	3	4
Martinique	2	3	5
La Réunion	3	3	6
Guyane	1	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>180</b>	<b>307</b>

## PRÉPARATION SUIVIE

	Concours externe	Concours interne
CNFPT	14	61
Autres	8	7
Pas de préparation	105	112
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>180</b>

## ÉPREUVES ÉCRITES : CHOIX DES OPTIONS

Répartition des candidats admis à concourir au concours interne, selon le choix de l'option à l'écrit (2<sup>e</sup> épreuve)

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	4
Construction et bâtiment	23
Déchets – Assainissement	10
Déplacements et transports	14
Hygiène – Laboratoire – Qualité de l'eau	2
Logistique et maintenance	8
Paysages et espaces verts	14
Réseaux et télécommunications	2
Sécurité du travail	10
Sécurité et prévention des risques	3
Systèmes d'information et de communication	28
Systèmes d'information géographiques – Topographie	4
Urbanisme	31
Voirie et réseaux divers	27
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>

Répartition des candidats admis à concourir au concours interne, selon le choix de langue à l'écrit (3<sup>e</sup> épreuve facultative)

Langues vivantes	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	14
Espagnol	3
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

#### NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	3	1	4
BEPC	2	0	2
BAC	2	3	5
Bac + 2	5	7	12
Bac + 3	1	3	4
Bac + 4	4	6	10
Au-delà de Bac + 4	110	160	270
<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>180</b>	<b>307</b>

## XIII. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

### 1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE PAR LES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

#### Concours externe : rédaction d'une note (coef. 5)

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,05	13	13,33
Note maximum	15,5	15,5	15,5
Note minimum	0	11,5	11,5
Note > 10	50	34	9

#### Concours interne : rédaction d'une note (coef. 5)

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,22	13,05	13,34
Note maximum	16	16	16
Note minimum	2,5	9,75	11
Note > 10	55	22	11

#### Concours interne : analyse d'un document (coef. 4)

##### OPTION : CONSTRUCTION ET BÂTIMENT

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	12,53	16,84	16,9
Note maximum	18	18	18
Note minimum	4,75	15,25	15,25
Note > 10	15	8	5

##### OPTION : CENTRES TECHNIQUES

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,31	-	-
Note maximum	16,75	-	-
Note minimum	6	-	-
Note > 10	2	-	-

##### OPTION : LOGISTIQUE ET MAINTENANCE

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,09	11	-
Note maximum	13	11	-
Note minimum	8,5	11	-
Note > 10	4	1	-

OPTION : VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,35	12,5	12,5
Note maximum	13,5	13,5	12,5
Note minimum	7	11,5	12,5
Note > 10	16	4	2

OPTION : DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,96	-	-
Note maximum	15,5	-	-
Note minimum	5	-	-
Note > 10	4	-	-

OPTION : SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	13,17	15,63	-
Note maximum	15,63	15,63	-
Note minimum	11,38	15,63	-
Note > 10	3	1	-

OPTION : HYGIÈNE – LABORATOIRES – QUALITÉ DE L'EAU

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,5	-	-
Note maximum	10	-	-
Note minimum	8,5	-	-
Note > 10	0	-	-

OPTION : DÉCHETS – ASSAINISSEMENT

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	11,65	15,16	16
Note maximum	17	17	17
Note minimum	5,5	13,5	15
Note > 10	7	3	2

OPTION : SÉCURITÉ DU TRAVAIL

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,08	12,62	9,5
Note maximum	15,75	15,75	9,5
Note minimum	7	9,5	9,5
Note > 10	2	1	0

OPTION : URBANISME

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	10,04	11,5	-
Note maximum	13	13	-
Note minimum	6,50	10	-
Note > 10	12	2	-

OPTION : PAYSAGES – ESPACES VERTS

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	7,93	14	14
Note maximum	14	14	14
Note minimum	2	14	14
Note > 10	3	1	1

OPTION : SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	9,94	12	-
Note maximum	12	12	-
Note minimum	5	12	-
Note > 10	14	1	-

OPTION : RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,25	-	-
Note maximum	10,5	-	-
Note minimum	6	-	-
Note > 10	1	-	-

OPTION : SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES – TOPOGRAPHIE

	Admis à concourir	Admissibles	Lauréats
Note moyenne	8,62	-	-
Note maximum	10	-	-
Note minimum	7	-	-
Note > 10	0	-	-

## 2) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

- 57,50 points pour le **concours externe**, soit une moyenne de 11,50 sur 20  
=> 34 candidats admissibles.
- 110,75 points pour le **concours interne**, soit une moyenne de 12,31 sur 20  
=> 24 candidats admissibles.

## XIV. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	13	10	23
LYON	8	7	15
STRASBOURG	2	1	3
BORDEAUX	5	6	11
RENNES	4	0	4
LA RÉUNION	1	0	1
MARTINIQUE	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>58</b>

## XV. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

### CONDITIONS D'ACCÈS (CONCOURS EXTERNE)

	Candidats admissibles	% de répartition
Diplôme requis	11	32,35 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	8	23,53 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	15	44,12 %
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>100 %</b>

### ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	-	-	-
25 - 29 ans	2	1	3
30 - 34 ans	4	2	6
35 - 39 ans	12	8	20
40 - 44 ans	8	10	18
45 - 49 ans	5	1	6
50 - 54 ans	2	1	3
55 - 59 ans	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>58</b>

## SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
FEMMES	17	11	28
HOMMES	17	13	30
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>58</b>

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Moselle	-	1	1
Aquitaine	2	5	7
Centre	1	-	1
Île-de-France	6	7	13
Languedoc-Roussillon	4	3	7
Lorraine	2	-	2
Midi-Pyrénées	2	1	3
Nord-Pas-de-Calais	4	1	5
Pays de la Loire	4	-	4
Poitou-Charentes	1	-	1
Paca	2	5	7
Rhône-Alpes	3	1	4
Martinique	1	-	1
Guyane	1	-	1
La Réunion	1	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>58</b>

## PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	9	18	27
Pas de préparation	25	6	31
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>58</b>

## ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

	Externe	Interne	TOTAL
CNFPT	7	17	24
Autres	2	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>27</b>

## NIVEAU D'ÉTUDES



	Externe	Interne	TOTAL
Non renseigné	-	-	-
BEPC	1	-	1
Bac + 2/3	1	2	3
Bac + 4	-	-	-
Au-delà de Bac + 4	32	22	54
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>58</b>

## XVI. ÉPREUVES D'ADMISSION

### 1) RÉPARTITION DES CANDIDATS PRÉSENTS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES

#### CONCOURS EXTERNE

ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	15
Espagnol	4
Italien	2
Portugais	1
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>

#### CONCOURS INTERNE

ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	14
Espagnol	3
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

### 2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE

#### CONCOURS EXTERNE

CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,29	13,11
Note maximum	16	16
Note minimum	1	9
Note supérieure à 10	8	7

<b>LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND FACULTATIVE (coef. 1)</b>		
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	18	18
Note maximum	18	18
Note minimum	18	18
Note supérieure à 10	1	1

<b>LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS FACULTATIVE (coef. 1)</b>		
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	13,7	13,5
Note maximum	19	16,5
Note minimum	10,5	12
Note supérieure à 10	15	5

<b>LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ESPAGNOL FACULTATIVE (coef. 1)</b>		
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	17,12	17,75
Note maximum	19,5	19,5
Note minimum	15,5	16
Note supérieure à 10	4	2

<b>LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ITALIEN FACULTATIVE (coef. 1)</b>		
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	10,5	-
Note maximum	14	-
Note minimum	7	-
Note supérieure à 10	1	-

<b>LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE Portugais FACULTATIVE (coef. 1)</b>		
	<b>Admissibles</b>	<b>Lauréats</b>
Moyenne	19	-
Note maximum	19	-
Note minimum	19	-
Note supérieure à 10	1	-

## CONCOURS INTERNE

CONVERSATION AVEC LE JURY (coef. 5)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,62	12,72
Note maximum	16	16
Note minimum	4	10
Note supérieure à 10	10	10

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	15	15
Note maximum	15	15
Note minimum	15	15
Note supérieure à 10	1	1

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,96	13,25
Note maximum	16	14,50
Note minimum	0,5	12
Note supérieure à 10	7	4

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ESPAGNOL FACULTATIVE (coef. 1)		
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,66	12,66
Note maximum	14,5	14,5
Note minimum	11	11
Note supérieure à 10	3	3

### 3) MOYENNE GÉNÉRALE PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
Externe	13	13,33
Interne	13,05	13,34

### 4) RÉSULTATS D'ADMISSION

**127,50 points** soit une moyenne de **12,75 / 20** pour le **concours externe**  
Soit **9 candidats admis**

**171 points** soit une moyenne de **12,21 / 20** pour le **concours interne**  
Soit **11 candidats admis**

## XVII. LAURÉATS

### 1) CONDITIONS D'ACCÈS

	Nombre de lauréats	% de répartition
Diplôme requis	2	22 %
Décision favorable de la commission d'équivalence de diplômes	3	33 %
Dispense de diplôme (3 enfants, sportifs de haut niveau)	4	45 %
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>100 %</b>

### 2) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE MATIÈRES

#### CONCOURS EXTERNE

ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	5
Espagnol	2
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

#### CONCOURS INTERNE

Option	Nombre de candidats
Centres techniques	-
Construction et bâtiment	5
Déchets – Assainissement	2
Déplacements et transports	-
Hygiène – Laboratoire – Qualité de l'eau	-
Logistique et maintenance	-
Paysages et espaces verts	1
Réseaux et télécommunications	-
Sécurité du travail	1
Sécurité et prévention des risques	-
Systèmes d'information et de communication	-
Systèmes d'information géographiques – Topographie	-
Urbanisme	-
Voirie et réseaux divers	2
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>

ÉPREUVE ÉCRITE FACULTATIVE D'ADMISSION	
Matières	Nombre de candidats
Allemand	1
Anglais	4
Espagnol	3
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

## XVIII. PROFIL DES LAURÉATS

### ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	-	-	-
25 - 29 ans	-	1	1
30 - 34 ans	-	2	2
35 - 39 ans	5	4	9
40 - 44 ans	2	4	6
45 - 49 ans	2	-	2
50 - 54 ans	-	-	-
55 - 59 ans	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>20</b>

### SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
FEMMES	6	5	11
HOMMES	3	6	9
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>20</b>

### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace	-	1	1
Aquitaine	-	3	3
Île-de-France	-	3	3
Languedoc-Roussillon	-	2	2
Martinique	1	-	1
Midi-Pyrénées	2	-	2
Pays de la Loire	2	-	2

<b>Paca</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>20</b>

#### PRÉPARATION SUIVIE

	<b>Externe</b>	<b>Interne</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Préparation</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
<b>Pas de prépa</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>20</b>

#### ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION

	<b>Externe</b>	<b>Interne</b>	<b>TOTAL</b>
<b>CNFPT</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
<b>Non renseigné</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>14</b>

#### NIVEAU D'ÉTUDES

	<b>Externe</b>	<b>Interne</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Non renseigné</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Au-delà de Bac + 4</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>20</b>

---

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12  
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01  
[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)

*Certification ISO 9001/2008*  
*Élaboration et organisation*  
*des concours A+*  
*par le CNFPT*

